



N°9
Novembre 2020

L'Actu Communale

Edito du Maire :

- Nouveau confinement

Séance du Conseil Municipal :

- Droit de Prémption
 - Achat Terrain
 - Locaux Professionnels
 - Subventions
 - Litige
 - Prime Covid
- ## Infos Pratiques :
- Confinement
 - Radar Mobile
 - Entreprise KUHN
 - Enquête Séniors
 - Logement vacant
 - Téléthon
 - Don du Sang
 - Battues de Chasse
 - Page Economique

Mairie de
STEINBOURG

Place du
Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03 88 91 15 61

mairie@steinbourg.fr
www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg

EDITO DU MAIRE

Chères Steinbourgeoises, chers Steinbourgeois,



Une nouvelle période de confinement a débuté au mois de novembre. Avec mon équipe, nous mesurons les difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous. Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que dans les prochains mois nous verrons ces contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique s'alléger.

Dans cette attente, j'en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun pour respecter les gestes barrières et les modalités de ce confinement. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Ce confinement est également source de nombreuses incivilités commises au sein de notre village. Au mois de septembre, je les avais déjà évoquées, notamment celles concernant les déjections canines. Étant donné qu'aucune amélioration n'a été constatée, j'ai pris un arrêté municipal interdisant les déjections sur le domaine public en complément de l'arrêté portant obligation de tenir les chiens en laisse. Ces incivilités seront passibles d'une contravention de 3^e classe, soit d'un montant de 68 €.

Je suis consciente que cette période est difficile et source d'inquiétudes et de relâchement mais, c'est en restant solidaire et en se respectant les uns et les autres que nous arriverons à sortir de cette situation hors du commun.

Prenez soin de vous et des autres.

Viviane KERN
Maire

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir pour la vente d'immeubles dans les rues de la Faisanderie, de Wasselonne, de la Gare, de Rosenwiller et de la Rondelle ainsi que pour la vente de 6 terrains au lotissement Birkenfeld.

ACHAT TERRAIN

Le Conseil Municipal valide l'acquisition d'une parcelle de 52 ares située près de la propriété communale de l'ancien plan d'eau.

LOCATION LOCAUX PROFESSIONNELS

Les travaux d'aménagement des locaux professionnels au 21 rue du Maréchal Leclerc sont en voie d'achèvement. Les futurs locataires pourront emménager à partir du 1^{er} décembre 2020.



Le Conseil Municipal approuve les conventions d'occupation à conclure avec les cabinets d'orthophonie, d'ostéopathie, d'infirmières et avec l'agence immobilière.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- A l'association club Aéromodélisme pour la construction d'un abri en bois
- A l'association Coup d'Pattes pour une campagne de stérilisation de chats à Steinbourg
- A l'association Football Club pour les travaux de mise aux normes des buts et pour des travaux de sablage du terrain d'entraînement
- A l'association RAJ pour l'atelier théâtre des jeunes
- A diverses associations locales pour participation à la Journée Clean Up Day (nettoyage mondial)

Il est rappelé que le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la Mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la Commune.

LITIGE GROUPEMENT GCSMS

Un litige est en cours avec le Groupement de gestion des Villas Edéniales, auquel la commune avait adhéré.

Le concept de gestion de ces résidences seniors avait été présenté au conseil municipal en 2009 qui avait ensuite adhéré à ce groupement, en vue d'une éventuelle construction dans notre village.

Malheureusement ces résidences ne trouvaient pas d'équilibres financiers et quelques investisseurs réclament maintenant leurs dividendes.

La Chambre Régionale des Comptes demande aux communes membres l'inscription au budget de cette dette qui s'élève à environ 34 000€.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer un recours, avec les autres communes membres, au Tribunal Administratif pour contester cette décision.

CONCERTATION PRÉALABLE KUHN

L'entreprise KUHN en collaboration avec le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) de Saverne organise une concertation préalable en vue de l'extension du site de Monswiller/Steinbourg.

Le Conseil Municipal confirme son soutien pour ce dossier.

PRIME COVID

Le Conseil Municipal accorde le versement au personnel communal d'une prime exceptionnelle liée à la continuité du service public pendant la crise sanitaire. Cette prime est plafonnée à 500 € et sera calculée en fonction du temps de présence des agents pendant le premier confinement.

Infos pratiques

DEUXIEME CONFINEMENT

Les Français sont à nouveau confinés du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020, la situation sanitaire sera revue tous les 15 jours.

Confinement

Comme au Printemps, il est nécessaire de se munir d'une attestation pour se déplacer.

Les motifs autorisés sont les mêmes avec ajouts : déplacement pour un rendez-vous dans un service public ; déplacement vers un centre de formation ; déplacement pour accompagner/aller chercher les enfants à l'école.

3 attestations sont disponibles :

l'attestation classique, l'attestation professionnelle, l'attestation pour les parents d'élèves.

Restrictions :

- Interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes, même en famille.
- Fermeture des établissements recevant du public, des bars et restaurants sauf pour les livraisons et la vente à emporter.
- Les parcs et jardins restent ouverts ; les marchés sont autorisés.
- Les services publics continuent de fonctionner normalement.
- Les crèches, écoles, collèges et lycées sont ouverts avec un protocole sanitaire renforcé. Les universités et écoles d'enseignement supérieur basculent en distanciel. **Masque obligatoire dès 6 ans.**
- Le port du masque obligatoire 50m autour des écoles.
- Le télétravail est très fortement recommandé dans les entreprises et les services publics.
- Les mariages civils continuent à être célébrés car il s'agit d'un service public (6 personnes maximum). En revanche, les fêtes de mariage religieuses sont interdites.
- Les funérailles pourront se tenir avec 30 personnes maximum.

REGLEMENTATION DES TROTTINETTES

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la réglementation des engins de déplacement individuels comme les trottinettes, les gyropodes, mes overboard, etc ...) a été renforcée.

Obligation d'avoir :

- des feux de position et des catadioptres
- un gilet de haute visibilité
- un avertisseur sonore
- un système de freinage

Le port du casque est fortement recommandé.



Pour rappel :

- interdit au moins de 12 ans et limité à 1 personne
- interdit de porter un casque audio
- l'usage des trottoirs interdit

RADAR MOBILE

Depuis le mois de juillet 2020, un radar mobile a été mis en place dans le village pour contrôler la vitesse de circulation dans 7 rues.

Les limitations de vitesse sont relativement bien respectées.

Nous vous rappelons que la vitesse limite de circulation dans le village est de 50 km/h sauf aux zones 20 et zone 30.



CHANGEMENT DE NOM DE ROUTES DEPARTEMENTALES

La RD 16 s'appelle maintenant RD 816 et la RD 83 devient RD 283

Infos pratiques



EXTENSION ENTREPRISE KUHN

La concertation publique préalable est destinée à informer le public sur les enjeux et impacts de ce grand projet de développement. Durée : du 2 novembre au 20 décembre 2020.

L'entreprise KUHN, spécialiste de la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements agricoles, a été fondée en 1828 à Saverne. Ses produits distribués sur les 5 continents en font le leader mondial dans son domaine d'activité. La société KUHN est en forte croissance et souhaite poursuivre son développement par une extension de la Zone Artisanale de la Faisanderie sur une surface de 34 ha sur la commune de Monswiller où elle est déjà implantée.

Dossier consultable dans toutes les mairies du territoire de Saverne ou : www.concertationprojetkuhn.paysdesaverne.fr

ENQUETE CONSTRUCTION RESIDENCE SENIORS

Tous les séniors de + 60 ans recevront un questionnaire à renseigner, pour la construction d'une résidence séniors à Steinbourg.

Merci de le rapporter en mairie **avant le 15 décembre 2020**, ou de la compléter en ligne Steinbourg.fr



LOGEMENT MAISON HESCHUNG

Les logements seront achevés début 2021, deux 3 pièces seront disponibles à la location. Toute candidature est à adresser en Mairie. Une commission communale sera chargée de la décision d'attribution des logements selon critères et plafond à respecter.

REPAIR CAFE

Lors du dernier rendez-vous REPAIR CAFE, 79 kg d'objets ont été traités dont 40 kg ont retrouvé une deuxième vie.



CORPORATION DES RAMONEURS

La corporation des ramoneurs du Bas-Rhin rappelle que le **ramonage est obligatoire** au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée.

TELETHON

Si les dispositions gouvernementales le permettront, les commerçants de Steinbourg soutiendront le Téléthon le **samedi 5 décembre 2020 devant le magasin PROXI de 9h à 12h**. Collecte de piles, de téléphones portables usagés ou non.

L'intégralité des dons sera reversée à



BANQUE ALIMENTAIRE

Pas de collecte physique de denrées, mais possibilité de faire un don en ligne : banquealimentaire.org

DON DU SANG le 11 décembre 2020 Foyer Communal

CONTINUEZ À DONNER VOTRE SANG sauf si vous présentez des symptômes grippaux.



Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.

NETTOYAGE D'AUTOMNE

Avec l'aide d'une cinquantaine de bénévoles, 2m3 de déchets ont été ramassés sur la commune.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est fermée au public pendant le confinement, mais un système de drive est mis en place. Vous pouvez vous connecter au catalogue en ligne pour faire votre choix <https://bibliotheque-municipale-steinbourg.fr> et appeler les services de la bibliothèque pour plus de renseignements.

ACCES FORETS

- Des travaux de réfection d'un chemin ont été réalisés dans la forêt Vogelgesang. Celui-ci est actuellement interdit pour les véhicules, seuls les promeneurs y sont autorisés.
- Des panneaux « Accès interdit » ont été apposés à plusieurs endroits à la forêt Kreuzwald. En effet, la forêt est privée et appartient à la société MARS.

BATTUES DE CHASSE 2020

Forêt Kreuzwald :
28 et 29 novembre
12 et 13 décembre

Forêt Vogelgesang :
20 décembre

Forêt de montagne secteur refuge Pépinière :
28 et 29 novembre
19 et 20 décembre

Forêt entre canal et l'autoroute :
22 novembre

Merci aux promeneurs de respecter la signalisation.



La Page Economique

CABINET DOCTEUR MATEA

Madame Adina MATEA s'installe avec Madame Jenica COPACIU

Place du Général de Gaulle, 09 67 33 48 67



MAISON HESCHUNG

A partir du 1^{er} décembre 2020, les locaux professionnels vont ouvrir à l'ancienne maison Heschung, vous y trouverez :

ORTHOPHONISTE

Florence GILLES
21 rue du Maréchal Leclerc
07 69 77 36 49



CABINET D'INFIRMIÈRES

Virginie GOUIN
Armory ANGOTTI-HARTZ
Estelle ARNOLD
21 rue du Maréchal Leclerc
06 83 70 80 60



OSTÉOPATHE

Erik RUPP
21 rue du Maréchal Leclerc
06 75 02 46 55
Ostéopathe D.O.
Consultations sur RdV
erik.osteo@hotmail.com



AGENCE IMMOBILIÈRE

Francis CZAPLA
21 rue du Maréchal Leclerc
06 52 32 29 25
0805 122 122 APPEL GRATUIT



Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et après-midi sur RdV
Vente - Location - Gestion - Achat - Conseil - Viager
www.accordimmobiliergroup.fr